



Espace « jeunesse » au rez-de-chaussée



Espace « adultes » au 1^{er} étage

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE STEINBOURG

Place du Général De Gaulle

67790 STEINBOURG

Tél. 03.88.91.01.15

Courriel : multimedia@steinbourg.fr



Guide du Lecteur

Horaires d'ouverture	
Lundi	16h à 18h
Mardi	16h à 18h
Mercredi	9h30 à 11h30
Jeudi	16h à 18h
Vendredi	16h à 18h
Samedi	9h30 à 11h30

Bienvenue à la bibliothèque municipale de Steinbourg.

Vous pouvez :

Consulter sur place :

Tables et coins lecture sont là pour cela, même si vous n'êtes pas inscrit à la bibliothèque. Vous avez également la possibilité de faire des photocopies de ces ouvrages aux heures d'ouverture de la mairie.

Emprunter :

Pour emprunter un ouvrage, il vous faut une carte-lecteur qui vous sera remise quand vous aurez :

- justifié votre identité et domicile
- rempli une fiche d'inscription
- acquitté votre droit d'inscription annuel de 5 € (gratuité jusqu'à 18 ans)

Pour les usagers de passage, une caution de 15 € sera demandée par livre emprunté.

Vous pouvez dès lors emprunter cinq ouvrages pour une durée de 3 semaines. Exceptionnellement, votre prêt peut être prolongé.

Vous êtes responsable de ces livres. En cas de perte ou de détérioration, nous devons vous en demander le remplacement ou le remboursement.

En cas de vol ou de perte de votre carte-lecteur, veuillez le signaler le plus rapidement possible.

Pour trouver vos livres :

Tous les ouvrages de la bibliothèque sont classés sur les rayonnages. Pour vous orienter, aidez-vous des panneaux de signalisation et des pastilles sur les livres (couleur verte pour les jeunes – couleur rouge pour les adultes) ou renseignez-vous auprès des responsables de la bibliothèque.

Quand vous aurez choisi, présentez-vous au bureau d'accueil avec votre carte et vos livres, c'est tout !

Au retour, rendez vos ouvrages au bureau d'accueil. Vous pourrez dès lors en choisir d'autres immédiatement.

Pour votre confort et celui des autres lecteurs, aidez-nous à entretenir un climat convivial :

- en prenant soin des livres qui vous sont confiés
- en ne troublant ni l'ordre ni le calme
- en respectant les règles suivantes (interdiction de fumer, manger et boire dans la bibliothèque – laisser les animaux familiers à l'extérieur).



Merci de votre compression et bonne lecture !